

Motion du Conseil syndical du SNFOLC 17

Le SNFOLC 17, réuni en Conseil syndical le 4 juillet 2017 à Saintes, rappelle au bureau confédéral le mandat qui est le sien : le retrait de la loi « travail ».

Le SNFOLC 17 considère qu'il n'est pas possible de négocier avec un gouvernement qui maintient et aggrave la loi « travail », et son adaptation dans la Fonction publique par le PPCR, et qui bloque les salaires.

Il demande que la position de la confédération soit claire et affichée : abrogation de la loi « travail » dans l'unité sur cette revendication.

C'est dès maintenant que cette mobilisation doit s'organiser, dans le cadre de rencontres intersyndicales à tous les niveaux.

Nous sommes prêts à rejoindre toute mobilisation sur ces revendications, et nous invitons les syndicats Force Ouvrière à en faire de même.

Adopté à l'unanimité moins une voix

Saintes, le 4 juillet 2017